



## Robert Rumilly et la fondation du Centre d'information nationale (1956)

Pierre Trépanier

Number 44, 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1015562ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1015562ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Trépanier, P. (1989). Robert Rumilly et la fondation du Centre d'information nationale (1956). *Les Cahiers des dix*, (44), 231–254.  
<https://doi.org/10.7202/1015562ar>

## Robert Rumilly et la fondation du Centre d'information nationale (1956)<sup>1</sup>

Par PIERRE TRÉPANIÉ

«Un climat rude, un sol généralement pauvre ne permettent pas à la province de Québec d'être un grand pays agricole. Au contraire, l'abondance des chutes d'eau, génératrices d'électricité, voue notre province à un destin industriel.» Ces lignes, qui rendent un accent de modernité, auraient pu être tracées par un des intellectuels *citélibristes* de la Révolution tranquille. Elles sont pourtant signées Robert Rumilly, un des représentants québécois les plus éminents de la droite intransigeante<sup>2</sup>. Elles invitent à examiner sous un nouveau jour la Révolution tranquille en tant que phénomène intellectuel. L'effervescence idéologique, qu'on s'est plu à identifier au libéralisme et à la social-démocratie, travaillait aussi en fait une certaine droite nationaliste, en mal de renouveau. De cette droite, on n'a retenu que les dénonciations des forces de changement à l'œuvre au tournant des années 1960. En vérité, il y avait sans doute là davantage qu'une simple résistance: l'amorce d'un contre-projet, quelque chose comme une Révolution tranquille de droite. Avec d'autres cadres, le Centre

---

1. Je remercie le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour son aide financière et, pour leur concours, Jean-Roch Cyr et François Hudon. Le regretté monsieur Robert Rumilly m'a accordé treize entrevues du 5 mai au 12 août 1972. Monsieur André Vachon a bien voulu répondre aux questions de Jean-Roch Cyr le 11 octobre 1983. Quant à monsieur Pierre Guilmette, il s'est prêté au même exercice le 24 octobre 1983 alors qu'il nous recevait, ma femme Lise et moi-même. Enfin, le chanoine Achille Larouche m'a adressé deux lettres, les 15 oct. et 3 nov. 1986. À toutes ces personnes j'offre mes remerciements. Il va de soi que j'assume seul la responsabilité de mes interprétations.

2. Robert Rumilly, «Les obstacles à la survivance franco-américaine», *Tradition et Progrès*, v. 3, no 1, hiver 1960, p. 14-15.

d'information nationale, fondé en 1956 par Robert Rumilly, a été le laboratoire de cette fermentation des idées.

Robert Rumilly ne s'en cachait pas: par son éducation, les influences formatrices de sa jeunesse, ses idées et sa sensibilité, il appartenait à la droite nationale française, plus précisément à la famille idéologique de *Rivarol* et des *Écrits de Paris*<sup>3</sup>. Ce courant néo-vichyste rassemblait autour de René Malliavin des fidèles du pétainisme, des nostalgiques du fascisme et d'anciens ligueurs d'Action française, unis dans une commune détestation du *résistantialisme*, du gaullisme et du communisme<sup>4</sup>. L'ombre lumineuse de Charles Maurras guidait toujours ces écrivains et journalistes, qui ne craignaient pas cependant de rénover, dans la fidélité à son esprit, la doctrine du vieux maître. Délesté de son royalisme, le nationalisme intégral devenait atlantiste et européen. Il s'employait à pratiquer une sorte d'œcuménisme de la vraie droite, assez large pour accueillir dans la solidarité, au-delà des divergences, en même temps que Maurice Bardèche et Lucien Rebatet, des catholiques traditionalistes comme Jean Madiran ou Marcel Clément. C'est armé de ces références doctrinales que Robert Rumilly observait et analysait l'évolution du Québec dans les années 1950.

Comme celle de ses maîtres, la doctrine personnelle de Rumilly associait nationalisme et catholicisme. Le catholicisme lui apparaissait comme un puissant facteur de civilisation et d'ordre. On s'est souvent mépris sur la conception

3. J'ai tenté de résumer l'itinéraire de monsieur Rumilly dans «Robert Rumilly, historien engagé», *l'Action nationale*, v. 73, no 1, sept. 1983, p. 9-40. J'y ai reproduit le *Manifeste* publié par le Centre d'information nationale en 1958, voir p. 27-30.

4. Parmi les études récentes sur la droite française, citons, une fois pour toute, Ariane Chebel d'Appolonia, *l'Extrême-Droite en France de Maurras à Le Pen*, Bruxelles, Ed. Complexe, 1988, 446 p. ; Philippe Beneton, *le Conservatisme*, Paris. P.U.F., 1988, 121 p. («Que sais-je ?», no 2410) ; Francis Bergeron et Philippe Vilgier, *De Le Pen à Le Pen, Une histoire des nationaux et des nationalistes sous la V<sup>e</sup> République*, Grez-en-Bouère. Ed. Dominique Martin Morin, 1985, 214 p. ; Jean-Christian Petitfils, *l'Extrême Droite en France*, Paris, P.U.F., 1983, 127 p. («Que sais-je ?», no 2118).

maurrassienne de l'ordre<sup>5</sup> et sur le recours au catholicisme que cette conception implique. Ce n'est pas le lieu de présenter sur le sujet une dissertation. Mais l'insistance de Rumilly et de son groupe sur le maintien de la société confessionnelle et du rôle historique de l'Église au Québec appelle un commentaire. Pour Rumilly, cette position tenait à deux considérations: d'abord, une lecture de l'histoire qui, dans la foulée de Tardivel, Bourassa et Groulx, pensait la nation canadienne-française comme une collectivité autant religieuse qu'ethnique; ensuite, la fidélité à l'héritage maurrassien. Excipant de l'incroyance de Maurras, on a dénoncé chez ce dernier, à ce chapitre, au pis de l'hypocrisie, au mieux de l'opportunisme. Deux citations suffiront à orienter les esprits dans une autre direction, qui est celle de l'intériorité et de la sincérité. Dans une étude sur Auguste Comte, l'une des influences déterminantes de sa vie, Maurras note, évoquant l'itinéraire spirituel du grand penseur: «Seulement, Dieu éliminé, subsistaient les besoins intellectuels, moraux et politiques qui sont naturels à tout homme civilisé, et auxquels l'idée catholique de Dieu a longtemps correspondu avec plénitude.»<sup>6</sup> On aura saisi que l'ordre, dans le vocabulaire maurrassien, embrasse toutes les dimensions personnelles et collectives de l'homme et ne se limite pas aux dispositifs policiers qui garantissent la tranquillité des possédants. De cela, on trouvera confirmation dans cet aveu de Maurras sur sa propre jeunesse: «Quelques-uns d'entre nous étaient une anarchie vivante. Il leur a rendu l'ordre ou, ce qui équivaut, l'espérance de l'ordre. Il leur a montré le beau visage de l'Unité, souriant dans un ciel qui ne paraît pas trop lointain.»<sup>7</sup> Si je m'attarde ici aux convictions de Maurras et de Rumilly, ce n'est pas seulement que je les crois éclairantes

5. Il faut relire là-dessus l'essai magnifique mais trop polémique de Julien Benda, *la Trahison des clercs*, Paris, Bernard Grasset, 1927 et 1946, réédité dans «Le Livre de poche», no 8309, 1977, 411 p.

6. Charles Maurras, *Romantisme et Révolution*, éd. définitive, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1922, p. 96 (la première édition est de 1904).

7. *Ibid.*, p. 127.

pour la suite de mon propos, c'est aussi que je veux en tirer une mise en garde indispensable. Le Centre d'information nationale, bien que numériquement insignifiant, n'était pas une chapelle doctrinale; il admettait, favorisait même, dans de certaines limites, la coexistence de tendances diverses. Dirigeants, militants et sympathisants le reconnaissaient. Un catholique continuateur de l'école ultramontaine intransigeante du XIX<sup>e</sup> siècle pouvait donc y fraterniser avec des agnostiques. Aussi bien la politique était le terrain sur lequel on s'était résolument placé.

Tous les périls qui menaçaient l'ordre — et la version canadienne-française de cet ordre — ne revêtaient pas le même caractère de gravité. Au fond, aux yeux de Rumilly, l'adversaire, l'ennemi, c'était le communisme, combattant de l'ombre relayé au grand jour par la social-démocratie, le libéralisme, le centrisme ou même une certaine droite aveuglée par le laïcisme. Il craignait le noyautage clandestin, la propagande insidieuse. Pour lui, tout ce qui n'était pas anticommuniste militant appartenait peu ou prou, objectivement, au gauchisme. Les gauchistes excellaient dans l'art de camoufler leurs intentions réelles, quand, bien entendu, ils étaient assez intelligents pour saisir le sens et la portée de leurs actes. Car de bonnes gens se faisaient manipuler à leur insu. La tactique favorite des gauchistes dans l'après-guerre était, à son avis, la subversion feutrée de deux forces historiquement liées à la droite: la religion et le patriotisme<sup>8</sup>.

Depuis son immigration au Québec, Rumilly n'était jamais retourné en France. Mais lecteur de périodiques français, il suivait avec intérêt le mouvement des idées et l'actualité politique dans ce pays. À l'époque, les débats dans la droite française portaient, entre autres sujets, sur les catholiques de

---

8. Rumilly a développé cette thèse dans des pamphlets antigauchistes dont le premier, *l'Infiltration gauchiste au Canada français*, a paru à compte d'auteur en 1956 et le quatrième, en 1965, aux Éditions Actualité, sous le titre *Quel monde! Communisme! Socialisme! Séparatisme!*

gauche. En 1955, Jean Madiran publiait *Ils ne savent pas ce qu'ils font*<sup>9</sup> pour sonner l'alarme et dénoncer ce que *L'Heure française* appelait les «Rouges-Chrétiens», «la cinquième colonne qui s'est introduite dans l'Église de France»<sup>10</sup>. Et, pensait Rumilly, dans l'Église du Québec. Or, à peine débarqué au Québec, Rumilly avait pris conscience du rôle du nationalisme et du catholicisme au Canada français. Ses travaux historiques n'avaient fait que corroborer ces premières constatations. Sa monumentale *Histoire de la province de Québec* comptait déjà 26 tomes. En janvier ou février 1956, paraissaient les tomes 27 à 29 sur les années 1923-1927<sup>11</sup>. Personne ne connaissait mieux que lui l'histoire contemporaine du Québec. Il était aussi un observateur de son temps, — curieux, attentif et passionné. Son engagement partisan était connu dans les années 1950. Mais c'était l'engagement de l'intellectuel, plus que celui du militant sur le terrain. De temps à autre, un discours ou une causerie radiophonique, mais surtout des articles et, en 1956, *Quinze années de réalisations, Les faits parlent*, un ouvrage de propagande à la gloire de l'Union Nationale et de Maurice Duplessis<sup>12</sup>. Dans *À propos d'un mémoire «confidentiel»*, Rumilly répliquait à deux prêtres ayant dénoncé la corruption qui avait marqué les élections provinciales de 1956<sup>13</sup>. Il s'était ainsi rendu à l'invitation du chanoine Georges Panneton, de Trois-Rivières, qui, satisfait de *Quinze années de réalisation*, avait prié Rumilly de reprendre la plume:

9. Aux Nouvelles Éditions latines.

10. La Rédaction, «Courrier des lecteurs», *L'Heure française*, 2<sup>e</sup> année, no 28, 29 mai 1955, p. 5.

11. Le *copyright* est de 1955. Voir Pierre Trépanier, «*Histoire de la province de Québec*, de Robert Rumilly», *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* [désormais *DOLQ*], t. 3, 1940-1959. Montréal, Fides, [1982], p. 457-466.

12. Montréal, à compte d'auteur. L'espèce de poème qui clôt cet ouvrage donne une bonne idée de la conception qu'avait Rumilly du Québec.

13. Rumilly, *À propos d'un mémoire «confidentiel»*, *Réponse à MM. les abbés Dion et O'Neill*, Montréal, Ed. de Notre Temps, [s.d.], 12 p.

Je tiens à vous féliciter pour les brochures que vous avez publiées, à l'occasion des dernières élections provinciales. Je connais plusieurs amis qui les ont lues avec grande satisfaction.

Dans divers milieux sympathiques à l'Union Nationale, on dit que vous êtes l'homme tout désigné pour publier une brochure qui réfuterait les sophismes et les exagérations du fameux document des abbés Dion et O'Neil [*sic*], et qui confondrait l'équipe dévoyée du DEVOIR... Veuillez considérer cette suggestion, et ne pas décevoir notre espérance... Car l'avenir est lourd de menaces pour l'Église et la Patrie...<sup>14</sup>

Le chanoine Panneton n'était pas le seul à penser que «l'avenir [était] lourd de menaces pour l'Église et la Patrie». Et on doit reconnaître que ces inquiétudes dépassaient le sort du parti de Duplessis: les préoccupations partisans, indiscutables, étaient loin de prendre toute la place. Pour son action au Centre d'information nationale, Rumilly entendait se dégager de l'esprit partisan, ce qui susciterait chez certains des réactions de scepticisme.

Les années 50, on le sait, correspondent à la Révolution tranquille des intellectuels, en attendant la Révolution tranquille des technocrates dans les années 1960. *Le Devoir*, *Cité libre*, des sociologues de l'Université Laval, des historiens de l'Université de Montréal, des mouvements de jeunes entrent avec entrain dans la ronde des remises en question. Tout y passe ou à peu près, non sans une certaine confusion. Car les courants nationaliste et antinationaliste s'affrontent, sans compter que le nationalisme est divisé contre lui-même entre tenants du nationalisme traditionaliste et fervents du néo-nationalisme, ces derniers un peu suspects dans leur ardeur de néophytes. La revue *l'Action nationale* reflète bien ces dissensions. Née dans la mouvance de Groulx, fondée par Esdras

---

14. Georges Panneton à Rumilly, 1er sept. 1956. À moins d'indication contraire, les documents cités sont conservés dans les archives personnelles de l'auteur et proviennent, pour une bonne part, des papiers de Robert Rumilly.

Minville et orientée par François-Albert Angers, elle se fait révisionniste, sous la direction d'André Laurendeau, de 1948 à 1954, et de façon plus ouverte encore sous la direction du successeur de Laurendeau, Pierre Laporte. Des collaborateurs de la première heure ne reconnaissent plus leur revue et claquent la porte. Des lecteurs scandalisés souhaitent l'apparition d'un nouveau périodique. Mais François-Albert Angers est toujours de l'équipe et, au départ de Laporte, ramènera la revue dans sa voie traditionnelle, qui accepte le rôle social de l'Église et entend lutter pour le maintien de la confessionnalité dans les écoles, les organismes et mouvements sociaux. La lutte sur le terrain du nationalisme se double d'une lutte sur le terrain de la démocratie et de la modernité, dont l'un des résultats est la laïcisation de la société canadienne-française. La contestation a pour catalyseur l'antiduplisme, qui prend les formes les plus diverses, de la dénonciation de la corruption politique jusqu'à la démystification de l'autonomie provinciale, présentée comme une imposture et une machine de guerre. Des intellectuels laïcs condamnent la stagnation, l'immobilisme de la société canadienne-française et proposent des stratégies de rattrapage. Des clercs mettent la main à cette rhétorique progressiste. Bref, à peu près toutes les autorités québécoises sont prises à partie: le Premier ministre, ses alliés de la petite et moyenne bourgeoisie, la hiérarchie catholique. Mais les alignements ne sont ni clairs, ni fixes: dans l'affaire de la grève de l'amiante, l'Église et le gouvernement se sont opposés. L'archevêque de Montréal, Paul-Émile Léger, ne prise guère le Premier ministre, tout en s'employant à préserver les acquis de l'Église<sup>15</sup>.

---

15. Paul-Émile Léger à Anatole Vanier, 16 août 1956 (copie): «Je partage vos inquiétudes concernant la campagne entreprise par l'équipe du journal «Le Devoir» et l'éditorial de samedi n'est pas plus rassurant. Ces attitudes semblent être inspirées par un orgueil subtil et je crains que le résultat atteint ne soit au détriment de la foi. Comme toujours, le fallacieux prétexte de défendre l'Église devient une arme tournée vers elle. La manœuvre a été souvent exploitée par ses ennemis, même si ceux qui l'avaient forgée étaient sincères.»

C'est dans ce contexte que Rumilly se lance dans la bataille. Pour mener le bon combat, il sent le besoin de s'entourer de compagnons d'armes et d'appuis, d'opposer, si possible, au réseau gauchiste un contre-réseau de la droite nationaliste. De là naîtra l'idée du Centre d'information nationale (C.I.N.). À l'égard de Duplessis, le champion par excellence de l'anticommunisme au Canada aux yeux de Rumilly, l'attitude officielle du Centre est claire: il ne s'agit pas d'un groupement partisan; on veut être au-dessus des partis. Il n'en reste pas moins que, sur la scène politique, le Centre se sait plus d'affinités avec l'Union Nationale, surtout au début, qu'avec toute autre formation politique. Cela n'interdit nullement la critique, et le Centre axera sa réflexion sur un renouvellement du nationalisme québécois, auquel Duplessis, qui n'était pas un nationaliste de doctrine, ne pouvait que rester indifférent.

Le Centre d'information nationale entretiendra des relations complexes avec ce qu'il est convenu d'appeler la Révolution tranquille: il rejettera globalement le néo-libéralisme *citée-libriste*, le personnalisme, si l'on veut, et ce que l'on n'appelait pas encore couramment la social-démocratie, ainsi que toute tendance laïcisante. En revanche, il proposera une modernisation de l'État, qui traduise sa conception de la modernité: un renouveau non sans audace, mais dans le droit fil de la tradition, c'est-à-dire dans le respect de la synthèse canadienne-française, qui unit Église et nation. Il contribuera au mouvement d'affirmation nationale, qui est bien l'autre face de la Révolution tranquille.

Dès le mois d'août 1956, Rumilly commence à prendre contact avec certaines de ses connaissances en vue de son projet de fondation. Du moins, c'est ce que laisse croire un billet du père Gustave Lamarche, clerc de Saint-Viateur, un nationaliste ardent<sup>16</sup>. Une réunion est prévue pour le dimanche

16. Gustave Lamarche à Rumilly, 20 août 1956. — Le carton est à l'en-tête des *Carnets viatoriens*, qui a été rayé et au-dessus duquel on a écrit: *La Revue Laurentienne*.

23 septembre. Le chanoine Panneton commente: «La réunion que vous projetez serait très utile à la bonne cause... Mais il sera important qu'elle demeure secrète et qu'elle ne réunisse que des amis fidèles. Si un espion évente la mèche, LE DEVOIR et VRAI vont tout dynamiter.»<sup>17</sup> Il semble bien que Rumilly ait eu en vue non seulement la fondation d'un groupe, mais aussi le lancement d'une revue, pour faire pièce à *l'Action nationale*, au *Devoir* et à *Cité Libre*<sup>18</sup>.

La réunion de fondation a donc lieu chez Rumilly, avenue Lazard, à Ville Mont-Royal, le dimanche 23 septembre 1956. Dix-huit personnes s'y trouvent: Raymond Barbeau, chef indépendantiste qui allait lancer en janvier 1957 l'Alliance laurentienne<sup>19</sup>, le père Lévi Côté, o.m.i., de la paroisse Saint-Pierre Apôtre, André Dagenais, Gérard Gauthier, homme d'affaires, le P. Alonzo Gobeil, o.m.i., aussi de la paroisse Saint-Pierre Apôtre, Pierre Guilmette, Bruno Houle, Maurice Johnson, Paul Massé, Albert Roy, type attachant — et rare dans la société canadienne-française — de l'homme d'affaires en même temps intellectuel<sup>20</sup>, Rumilly lui-même et Anatole Vanier, vétéran des luttes nationalistes, de Montréal; Raymond Deraspe, Jean Pelletier et André Vachon, de Québec; Rita Huot, de Château-

17. Panneton à Rumilly, 10 sept. 1956.

18. Pierre Gravel à Rumilly, 18 sept. 1956: «Bonne chance pour votre réunion. Nous avons tous hâte à la revue, et lui ferons une sérieuse propagande.» — Pour sa part, l'abbé Simon Arsenault écrit à Rumilly le 20 sept. 1956, au sujet de la rencontre projetée: «[...] elle répond à un besoin ressenti également à Québec. J'ai moi-même communiqué à quelques amis qu'il nous faudrait une revue ou un périodique où des gens de droite, sans peut-être l'afficher, pourraient écrire ce qu'ils pensent. C'est vous dire que je suis d'avance conquis à votre idée.»

19. François-Albert Angers, «Présentation de Raymond Barbeau», *l'Action nationale*, v. 66, no 10, juin 1977, p. 812-819. Voir aussi du même «Les origines de l'indépendantisme contemporain au Québec: l'Alliance Laurentienne de Raymond Barbeau», *ibid.*, v. 65, no 3, nov. 1975, p. 235-244, où est reproduit le témoignage du laurentien Pierre Guilmette, d'abord paru dans *le Jour* du 14 août 1975 («Raymond Barbeau, l'Alliance laurentienne et le début du souverainisme québécois»).

20. Le directeur [Angers], «Nous avons perdu Albert Roy !», *l'Action nationale*, v. 53, no 5, janv. 1964, p. 409-410. Jacques-A. Lamarche, «Témoignage, À l'occasion du quatrième anniversaire du décès d'Albert Roy, le 29 novembre 196[3]», *ibid.*, v. 57, no 5, janv. 1968, p. 552-554. De Lamarche, on peut lire aussi «Défublez votre nostalgie...», *le Devoir*, 26 mars 1983, p. 15.

Richer; le père Gustave Lamarche, c.s.v., de Joliette; enfin, Séraphin Marion, d'Ottawa. Dans une lettre à Léopold Richer, Rumilly présente nommément comme des jeunes, parmi les membres: Albert Roy, Raymond Barbeau, André Dagenais, Jean Pelletier, «très brillant», précise-t-il, ainsi que Gaëtan Legault, qui n'a pu assister à la première réunion. Rumilly oublie André Vachon et le tout jeune Pierre Guilmette. Bref, «un magnifique groupe de jeunes, de Montréal et de Québec»<sup>21</sup>. Il faut souligner dès maintenant la présence de deux ou trois générations de militants nationalistes, certains blanchis sous le harnais, d'autres plutôt novices, comme les jeunes de l'Association de la Jeunesse canadienne-française<sup>22</sup>. Cela ne pouvait qu'ajouter à l'hétérogénéité du groupe, sinon toujours dans les idées, au moins dans le ton du discours, la sensibilité et, parfois, la hiérarchie des priorités. De toute façon, indépendamment de l'âge, on ne s'entendait pas toujours: la réaction anticommuniste devait-elle avoir préséance sur le combat nationaliste? quelle importance devait-on accorder au facteur religieux compte tenu du caractère essentiellement politique du Centre? jusqu'où devait aller la redéfinition du nationalisme canadien-français?

L'ordre du jour compte trois points. D'abord la fondation de l'association:

Il est décidé à l'unanimité de former un groupement, appelé Centre d'Information Nationale (ce nom devant être confirmé ou modifié à la séance suivante), pour fins d'études nationales, économiques et sociales, pour la défense et le progrès du Canada français et pour la défense contre les infiltrations gauchistes qui en compromettent le caractère.<sup>23</sup>

21. Rumilly à Léopold Richer, 27 sept. 1956 (copie).

22. L'A.J.C. avait pris la relève de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, évincée par les mouvements d'action catholique spécialisée. Contrairement à ces derniers, l'A.J.C. avait «pour objet d'imprégner le social de patriotisme canadien-français», voir Charles Letellier de Saint-Just, *Notre doctrine*, Association de la jeunesse canadienne-française, documentaire no 1, 13 février 1953, p. [1].

23. Rumilly, secrétaire, «Procès-verbaux», réunion du 23 sept. 1956 [à l'avenir PV, suivi de la date de la séance].

Ensuite, l'assemblée constitue son bureau ou conseil central: Anatole Vanier, vétéran des luttes nationalistes, président; première vice-présidence à pourvoir subséquemment; Gaëtan Legault, deuxième vice-président; Gérard Gauthier, trésorier; Robert Rumilly, secrétaire; Albert Roy, secrétaire adjoint; André Dagenais, Raymond Barbeau et Jean Pelletier, membres du conseil. Anatole Vanier occupera la présidence pendant toute la durée de vie du Centre d'information nationale. Le secrétaire sera toujours Rumilly et le trésorier, Gérard Gauthier. Les titulaires des autres fonctions varieront. Dès la réunion suivante (14 octobre 1956), on modifie la composition du conseil central. On établit trois vice-présidences, l'une pour Québec avec pour titulaire Émile Boiteau; une autre pour Ottawa-Hull<sup>24</sup>; enfin celle de Montréal, à laquelle est élu Alexandre Guillet<sup>25</sup>. Albert Roy reste secrétaire adjoint et l'un

24. Le choix se porte sur Jean-Jacques Tremblay, qui déclinera la vice-présidence de ce «beau groupe de Canadiens-Français». Ses fonctions d'administrateur général adjoint de la mutuelle d'assurance vie l'Union Saint-Joseph du Canada et son engagement dans le Conseil de la vie française et l'Association d'éducation d'Ontario ne lui en laissent pas le loisir. «Inutile de vous préciser ici, continue Tremblay, que j'endosse les buts que vous vous proposez [...] je tiens à vous dire que je ne me désintéresse pas de votre travail et j'essaierai de vous être utile à l'occasion. [...] Nous croyons M. Legault et moi qu'il serait préférable que votre Centre d'Information cherche un vice-président du côté de Hull; nous avons pensé à quelques candidats et M. Legault et moi-même allons faire enquête à leur sujet. M. Legault vous tiendra au courant sans doute. Permettez-moi de vous remercier de votre marque de confiance; c'eût été un grand honneur pour moi d'être des vôtres; vos idées feront quand même leur chemin dans notre milieu surtout si vous trouvez quelqu'un qui pourra disposer de plus de loisirs» (Tremblay à Rumilly, 30 oct. 1956). — Tremblay est l'auteur de *Patriotisme et nationalisme*, un essai paru en 1940 aux éditions l'Éclair à Hull et aux Éditions de l'Université d'Ottawa. Voir Pierre Trépanier, «*Patriotisme et nationalisme*, essai de Jean-Jacques Tremblay», *DOLQ*, t. 3, 1940-1959, Montréal, Fides, [1982], p. 738. Né à Roberval en 1914, Tremblay a obtenu un doctorat en philosophie à l'Université d'Ottawa (1938). Il a été secrétaire de l'Union des Jeunesses catholiques canadiennes (1939-1941). Il a obtenu le prix David en 1941. L'un des fondateurs de la Société des clubs Richelieu (1944-1949), il est décédé à Québec le 22 septembre 1980.

25. *La Revue populaire* brosse son portrait: «Alexandre Guillet (que vous entendez à «Confidentiel» C.B.F. et au poste C.K.A.C.) est né à Angers, France, où il a fait ses études au collège St-Julien. Il fut ensuite journaliste au *Soleil* et au *Petit Marseillais* de Marseille, tout en étant professeur intérimaire d'Histoire au Collège Lacordaire, puis collaborateur (1945-47) à *Gringoire*, au *Courrier de l'Ouest*, *Paroles françaises*, etc. De 1947 à 1949, il fut directeur d'un laboratoire de produits pharmaceutiques à Shanghaï, en Chine, qu'il quitta à la suite de la révolution communiste. M. Guillet est au Canada depuis 1950 et est revenu au journalisme, en 1954, puis à la radio où il est commentateur à C.K.A.C. de l'«Événement du jour» [...] Trois des cinq enfants de M. Guillet sont nés au Canada.» (Voir Lucette Robert, «Ce dont on parle»,

des trois membres du conseil est remplacé: André Vachon succède à son ami Jean Pelletier<sup>26</sup>. En septembre 1957, «trois membres du conseil doivent être remplacés», dont l'un des vice-présidents, Émile Boiteau<sup>27</sup>. La vice-présidence pour Ottawa-Hull va à Gaëtan Legault, celle de Québec, vacante depuis la démission de Boiteau, «est laissée ouverte»<sup>28</sup>. Barbeau démissionne du conseil «en raison de ses occupations» et est remplacé par Jacques Lamarche.

On le voit, une poignée d'individus font marcher le Centre d'information nationale: Robert Rumilly, Anatole Vanier, Albert Roy, Gérard Gauthier, Gaëtan Legault, tous membres de la première heure, et quelques autres venus plus tard. D'autres membres ou sympathisants, cependant, étendent le rayonnement du Centre grâce à des revues et journaux qu'ils dirigent ou auxquels ils collaborent. C'est, par exemple, le cas de Séraphin Marion qui, explique-t-il lui-même, s'emploie à «favoriser la diffusion de nos idées par l'intermédiaire de mes chroniques hebdomadaires dans *le Travailleur*, journal franco-américain»<sup>29</sup>.

Le troisième point à l'ordre du jour de la réunion du 23 septembre porte justement sur des publications amies: *Notre Temps*, *Cahiers de Nouvelle France*<sup>30</sup> et *Tradition et Progrès*:

Le Centre prend connaissance des projets de *Notre Temps* et de deux projets de revues, exposés, respectivement, par le R.P. Gustave Lamarche et par M. Albert Roy (revue de jeunes). Le Centre, à titre collectif, et ses mem-

---

*la Revue Populaire*, mai 1956, p. 64-65.) — Le cas de Guillet invite à insister de nouveau sur l'influence de la droite française dans l'histoire du Centre et des publications qui l'appuient, ce qui est particulièrement frappant dans les pages de *Tradition et Progrès*.

26. PV, 14 oct. 1956.

27. PV, 15 sept. 1957.

28. PV, 30 nov. 1957.

29. Séraphin Marion à Rumilly, 24 sept. 1956.

30. Aux *Cahiers*, on trouve aussi l'abbé (et futur chanoine) Achille Larouche, nationaliste fervent et partisan de la refrancisation de la toponymie. Lui aussi sympathisait avec le centre. Voir Larouche à Rumilly, 26 sept. 1956.

bres, à titre individuel, appuieront de leur mieux ces trois organes qui servent le même idéal.<sup>31</sup>

Par la reprise en main de *Notre Temps* (les clercs de Sainte-Croix rétrocédant à Léopold Richer le contrôle de son journal) et la fondation de deux nouvelles revues, le Centre se trouverait à la tête d'un petit réseau. Rumilly invite Richer à se joindre au Père Lamarche et à lui-même au sein du Centre d'information nationale. Avec l'adhésion de Richer, le Centre comptera dans ses rangs trois membres de l'Académie canadienne-française. «Notre but essentiel, lui explique Rumilly, est de résister aux infiltrations gauchistes. Notre programme comprend l'aide, morale et matérielle, à «Notre Temps». M. Vanier a dû donner l'exemple dès le lendemain.»<sup>32</sup>

Ce début d'organisation réjouit les amis de Rumilly. Le chanoine Panneton salue «l'excellente nouvelle» de la constitution du Centre. Il ajoute: «J'ai hâte d'avoir aussi des informations au sujet de la future revue de droite, qui fera opposition à CITÉ LIBRE... Nous lui ferons de la publicité...» Autre bonne nouvelle: «Enfin NOTRE TEMPS n'est plus baillonné. Ne lui offrirez-vous pas votre collaboration? Il faut encourager Léopold Richer, dans ses bons combats.»<sup>33</sup> L'abbé Pierre Gravel aussi se félicite de la naissance du Centre. Il recommande à Rumilly de faire paraître par tranches dans *Notre Temps* ou dans la revue (c'est-à-dire *les Cahiers*) la réfutation du document Dion-O'Neill parue en plaquette<sup>34</sup>.

Entretiens, le Rassemblement commençait à faire parler de lui. Le projet de rassemblement des forces démocratiques a été élaboré en avril et juin 1956. Le congrès de fondation a eu lieu le 8 septembre. Pierre Dansereau, Pierre Elliott Trudeau, André Laurendeau, Arthur Tremblay, Jacques Hébert en sont

31. PV, 23 sept. 1956.

32. Rumilly à Richer, 27 sept. 1956 (copie),

33. Panneton à Rumilly, 30 sept. 1956.

34. Pierre Gravel à Rumilly, 3 oct. 1956.

les membres les plus connus<sup>35</sup>. La droite a tendance à voir dans le Rassemblement un foyer de diffusion du gauchisme<sup>36</sup>. Le Rassemblement n'est pas né en réaction au Centre, ni le Centre au Rassemblement. Ils se sont constitués à peu près en même temps, mais sans que l'un connaisse les projets de l'autre.

Au 14 octobre 1956, le Centre comptait 25 membres, dont 22 avaient versé leur cotisation (qui était de trois dollars, quelques membres versant une cotisation de cinq ou dix dollars). En voici la liste (l'astérisque indique que la cotisation n'avait pas encore été payée):

1. Archambault, Euclide (Montréal)
2. Barbeau, Raymond (Montréal)
3. Boiteau, Émile (Québec)
4. Côté, Lévi, o.m.i. (Montréal)
5. Deraspe, Raymond (Québec)
6. Dagenais, André (Montréal)
7. Gobeil, Alonzo, o.m.i. (Montréal)
8. Gauthier, Gérard (Montréal)
9. Guillet, Alexandre (Montréal)
10. Guilmette\*, Pierre (Montréal)
11. Houle, Bruno (Montréal)
12. Johnson, Maurice (Montréal)
13. Lamarche\*, Gustave, c.s.v. (Joliette)
14. Legault, Gaëtan (Ottawa)
15. Marion, Séraphin (Ottawa)

35. Michael Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution, Liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*, Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 249ss. Behiels ne parle pas du Centre.

36. Même des organes libéraux, apparemment, ne prisent guère ce mouvement qui prétendait faire l'éducation démocratique du peuple québécois — un peu comme si le Québec n'avait joui que de la veille des institutions parlementaires et que son acculturation eût à peine été amorcée. Voir Nicolas Perrault, «Un Rassemblement de quoi?, Opinion d'un journal libéral», *Joliette Journal*, reproduit dans *Le Bien Public*, 12 oct. 1956.

16. Massé, Paul (Montréal)
17. Pelletier, Jean (Québec)
18. Richer, Léopold (Montréal)
19. Roy, Albert (Montréal)
20. Rumilly, Robert (Montréal)
21. Savignac, Jean-Marie (Montréal)
22. Tremblay\*, Jean-Jacques (Ottawa)
23. Vachon, André (Québec)
24. Vanier, Anatole (Montréal)
25. Vanier, Claire (Montréal)

On a vu qu'il faut inclure parmi les sympathisants du Centre l'abbé Larouche, de Sherbrooke, l'abbé Gravel, curé de Boischatel (Montmorency), le chanoine Panneton, de Trois-Rivières.

La seconde réunion — en fait la fondation officielle — a lieu le 14 octobre<sup>37</sup>. Vingt-quatre personnes y assistent, c'est-à-dire toutes celles énumérées ci-dessus, moins: Lévi Côté, Alonzo Gobeil, Gustave Lamarche, Séraphin Marion, Paul Massé et Jean-Jacques Tremblay. S'ajoutent Dominique Beaudin, Robert Boiteau, Paul Gouin, le docteur Alban Jasmin et Jean Poulin. L'assemblée adopte d'abord le projet de constitution et règlements préparé par Legault, Barbeau, Gauthier, Roy et Rumilly. Le projet comprend 32 articles<sup>38</sup>. Il sera complété à la réunion du 27 octobre afin de préciser les fonctions du trésorier (art. 33) et du secrétaire (art. 34). Le Centre se définit comme «un groupement sans but lucratif», qui «réunit des Canadiens français qui travaillent en équipe au développement de la communauté nationale» (art. 1). Il «s'inspire de la doctrine catholique et de l'intérêt du Canada français» (art. 2)<sup>39</sup>.

37. PV, 14 oct. 1956.

38. *Constitution et règlements du Centre d'Information Nationale*, [s.d.], 4 p.

39. On remarque que Lionel Groulx ne fait pas partie du Centre. J'ignore s'il a été invité à y apporter son concours.

Il « vise à l'étude des questions politiques, économiques et sociales et à l'éducation, dans ces domaines, de ses membres et du public. Il prendra position sur les questions de principes ou d'actualité, et agira suivant des moyens légaux et raisonnables » (art. 3). Le Conseil central dirige le Centre (art. 4). Peut adhérer au Centre « toute personne d'expression française présentée par deux membres en règle et acceptée par le Conseil central » (art. 5). L'ensemble des membres en règle constitue le congrès général, qui se réunit une fois l'an (art. 8). Le Conseil central, qui « représente et dirige le Centre », compte dix membres: le président, trois vice-présidents (un de Montréal, un de Québec, un d'Ottawa), le secrétaire, le trésorier et quatre autres membres (art. 10-11). Le Conseil doit se réunir mensuellement au moins et le quorum est fixé à cinq, avec voix prépondérante au président (art. 12).

Comme le laisse deviner la disposition prévoyant trois vice-présidences régionales, le Centre aspirait à constituer un réseau de droite pour contrer l'infiltration gauchiste. Parmi les articles pertinents, citons:

14.— Le Conseil central peut créer tous les organismes dont il a besoin pour l'exécution de son mandat. Il peut aussi nommer des membres adjoints qui siégeront à titre consultatif, pour une durée n'excédant pas l'année du Centre d'Information Nationale.

15.— Le Conseil central peut affilier tout groupe dont le programme est en harmonie avec le sien.

16.— Le Conseil central a le pouvoir d'ériger en Région un territoire dont il détermine les limites. Il a tous pouvoirs en ce qui concerne le fonctionnement, les attributions et les règlements des Conseils régionaux, détermine le rôle et les pouvoirs de leurs officiers.

17.— Le Conseil central peut dissoudre toute Région ou tout Conseil régional dont l'esprit ou l'action sont contraire aux intérêts du Centre d'Information Nationale, et révoquer une affiliation pour les mêmes raisons.

[...]

26.— Chaque Région s'organise selon les besoins locaux, mais en harmonie avec les principes généraux et le programme du Centre d'Information Nationale.

Enfin, l'article 32 stipule que «les Membres des parlements provinciaux et fédéral ne peuvent être membres du Centre d'Information Nationale». Le Centre se voulait indépendant des partis politiques.

Les dispositions relatives aux régions, sauf dans un cas, sont restées lettre morte. D'ailleurs, le Centre attirant peu d'adhésions, les règlements concernant le congrès général et quelques autres dispositions tomberont assez rapidement en désuétude.

Après avoir procédé à l'élection du Conseil central comme il a été indiqué plus haut, l'assemblée décide de charger le Conseil central «d'annoncer la nouvelle de la fondation du Centre à la presse et à la radio». Le communiqué présente le Centre comme un regroupement de «personnalités marquantes de notre vie nationale»<sup>40</sup> et précise, escomptant un peu l'avenir:

Plusieurs succursales régionales — Ottawa et surtout Québec — sont en bonne voie d'organisation.

De nombreux projets très intéressants d'activités sont déjà à l'étude, dont la fondation d'un périodique, la tenue de conférences publiques, un service de documentation, etc...

Au sein de ses effectifs déjà assez considérables, on compte plusieurs des plus marquantes personnalités du Canada français ainsi qu'un nombreux et dynamique groupe de jeunes, choisis dans tous les milieux.

L'assemblée se propose aussi «d'organiser une conférence publique, donnée de préférence par M. Marcel Clément». Pour sa part, le notaire Émile Boiteau «annonce son intention de se

40. Rumilly et Albert Roy à [la rédaction], 23 oct. 1956.

consacrer à [la] fondation [du Centre régional de Québec], dès que l'organisme montréalais sera définitivement lancé». Cette bonne résolution restera sans lendemain. Albert Roy dévoile le titre de la revue de jeunes qu'il est à fonder. Après quoi, le Centre adopte le parti de soumettre un mémoire à la Commission Fowler. À cette fin, il nomme un comité de trois membres: Barbeau, Guillet et Roy. Puis Léopold Richer «entretient l'assemblée de l'accueil enthousiaste reçu par *Notre Temps* et qui prouve l'opportunité d'une réaction contre le mouvement gauchiste». Enfin, il est consigné au procès-verbal que Paul Gouin «prononce quelques paroles d'encouragement». Ainsi se terminait la séance officielle de fondation du Centre d'information nationale.

À droite, on se réjouissait de la création de ce groupement. Ainsi d'Édouard Asselin, intime de Duplessis:

J'apprends que vous avez pris l'initiative de former un organisme de résistance à l'action subversive des mouvements de gauche qui s'affichent de plus en plus ouvertement dans la province.

Je vous en félicite sincèrement.

L'œuvre à laquelle vous et vos collaborateurs avez décidé de consacrer vos efforts en est une de salubrité sociale et est intimement liée, je crois, à la cause de la survivance de notre groupe ethnique et de ses traditions religieuses et nationales.<sup>41</sup>

La commission royale d'enquête sur la radiodiffusion, présidée par Robert MacLaren Fowler, avait été créée le 2 décembre 1955 pour étudier le financement de la radiotélévision et le rôle des radiodiffuseurs. Dans son rapport déposé le 15 mars 1957, la commission proposera la création d'une régie indépendante de Radio-Canada et recommandera l'imposition de normes culturelles minimales dans le contenu des émissions. Appliquant une partie des recommandations, le gouvernement Diefenbaker mettra sur pied, en 1958, le Bureau des

41. Édouard Asselin à Rumilly, 19 oct. 1956.

gouverneurs de la radiodiffusion<sup>42</sup>. Dans son mémoire à la Commission Fowler, le Centre se définit comme «un groupement de Canadiens français qui travaille au progrès social et culturel de ses membres et de tout le peuple d'expression française en Amérique». Puis il veut montrer le poids de ses observations: «Il croit que ses positions doctrinales et ses critiques à l'égard de la radio et de la télévision d'État traduisent les sentiments d'un vaste secteur de l'élite de la province de Québec.» C'est justement une des difficultés de la présente étude de déterminer quelle proportion des élites partageait les opinions du Centre. Le mémoire porte sur deux points: d'abord, ce que ses auteurs appellent le «privilège provincial»; ensuite, «l'idéologie à Radio-Canada». Sur le premier point, le Centre proteste contre l'intrusion fédérale dans les domaines de la culture et de l'éducation. La constitution ne confère pas à l'État fédéral un monopole dans le domaine de la culture. Les seuls textes constitutionnels pertinents ne parlent que de l'éducation et en font une compétence provinciale exclusive. Le fédéral n'a compétence que sur la réglementation des ondes hertziennes, aspect purement technique. Non seulement l'État fédéral outrepassait-il ses droits en la matière, mais il va jusqu'à empêcher le Québec de remplir sa mission culturelle en refusant à la province «l'usage des longueurs d'onde qu'[il] accorde à de simples entreprises commerciales». Et le mémoire d'ajouter:

Comment ne pas voir là un exemple d'arbitraire — un échantillon de la centralisation au détriment de l'autonomie provinciale?

La Société Radio-Canada, telle qu'elle fonctionne actuellement, est inconstitutionnelle, et illégale.

Le Centre d'Information Nationale demande l'abolition de la régie fédérale sur la Société Radio-Canada et réclame une Radio-Québec indépendante et puissante.

42. Roger Duhamel, ami intime de Léopold Richer, sera vice-président de ce Bureau de 1958 à 1960. Voir mon article «Roger Duhamel», *l'Action nationale*, v. 65, no 2, oct. 1985, p. 103-118.

Sur le second point, on peut lire:

Le Centre d'Information Nationale, comme toute l'élite canadienne-française, constate un abus dans les tendances imprimées par Radio-Canada, et surtout par la télévision, à ses programmes. Ceux à qui est confié le soin de récréer et d'instruire notre public ont le devoir rigoureux de se comporter comme s'ils étaient du type normal du milieu pour lequel ils travaillent, même s'il leur arrive d'être en marge de sa mentalité. On a trop souvent l'impression que les animateurs et commentateurs veulent l'endoctriner, l'orienter vers des idéologies différentes ou même contraires à ses aspirations nationales.

Le Centre incrimine aussi la moralité des animateurs et commentateurs:

Leur goût de l'atmosphère des cabarets les pousse aussi à plonger trop souvent les personnes aux écoutes dans ces milieux déformants pour les honnêtes familles qui font le gros du public. Que les animateurs friands des clubs de nuit y aillent aussi souvent qu'il leur plaît, c'est leur affaire, si tel est le niveau de leurs plaisirs, mais il faudrait leur apprendre que s'ils ne peuvent établir de différence entre leur goût personnel et le choix à faire des programmes pour le divertissement des masses, d'autres pourraient très bien le faire à leur place. Enfin la brutalité des spectacles de la lutte est incontestablement un mauvais enseignement. Aucun amateur de ce sport ne peut soutenir qu'il adoucit les mœurs. Donc il faut le biffer des programmes.

En conclusion, le mémoire prie qu'on respecte le peuple canadien-français, qui est aussi contribuable:

Il convient de ne pas oublier que le peuple canadien-français fait vivre de ses deniers la radio et la télévision d'État d'expression française. Il serait donc juste et équitable de lui servir une nourriture intellectuelle honnête et objective, sans tenter de l'endoctriner, de l'orienter vers

des idéologies contraires à ses légitimes aspirations nationales et sans avilir ses goûts.

Ce mémoire, parce que trop bref et nullement documenté, ne pouvait avoir beaucoup d'effet sur la commission. Mais il a l'avantage de mettre l'accent sur trois thèmes constants dans le combat du Centre: la condamnation de la diffusion d'idéologies étrangères à la culture majoritaire du Canada français, qui aboutira à la dénationalisation; la protestation contre l'avilissement des mœurs, qui contribuera à la déchristianisation; l'affirmation de l'autonomie politique et culturelle du Québec. On aura remarqué que le texte reste vague sur les idéologies dont le Centre redoute la contamination: ce sont des idées différentes de celles de l'élite et de la majorité du Canada français. Une première version du mémoire, beaucoup plus directe et qui porte davantage la marque du polémiste qu'était aussi Rumilly, attaque nommément les tendances gauchistes<sup>43</sup>. Le texte finalement retenu est plus modéré et se contente de demander davantage d'impartialité, alors que le premier, plus percutant, réclamait la fin de l'ostracisme de la droite, ou peu s'en faut. Ici l'influence de Vanier se laisse deviner à la manière lénifiante adoptée en fin de compte, mais aussi à l'accent moralisateur, absent de la première version. Il vaut la peine de citer les trois paragraphes essentiels du brouillon:

Le Centre d'Information Nationale, comme toute l'élite canadienne-française, constate un abus flagrant et quotidien dans les tendances imprimées par Radio-Canada, et surtout par la télévision, à ses programmes. De plus en plus, Radio-Canada est aux mains d'un petit groupe de personnes indifférentes sinon hostiles aux sentiments de la très grande majorité du peuple canadien-français.

La liberté d'expression dont on parle tant est inexistante sur les ondes des postes C.B.F. et C.B.F.T. À toute heure du jour, mais surtout durant les émissions dites

43. Brouillon sans titre du mémoire du Centre d'Information nationale à la commission Fowler.

culturelles, ce sont toujours les mêmes commentateurs, animateurs, participants, membres d'une confrérie hétéroclite, asservis à des mots d'ordre politique bien connus, qui orientent les discussions et les conclusions dans un sens tendancieux, presque toujours orienté vers les idées de gauche.

Les hommes de gauche jouissent d'une préférence éclatante dans la participation aux entrevues et aux programmes de Radio-Canada. Ce sont parfois des hommes qui côtoient les idées les plus fausses et subversives — en tous cas les plus étrangères à la mentalité canadienne-française.

C'est le 27 octobre, au cours d'une réunion du Conseil central cette fois, que la décision fut prise de faire retoucher le mémoire par Vanier et Rumilly<sup>44</sup>. Sept des dix membres du Conseil participent à cette séance: Vanier, Guillet, Gauthier, Rumilly, Roy, Barbeau et Dagenais, tous de Montréal. En outre, le Conseil demande à Radio-Canada «une entrevue à "Carrefour", "Conférence de presse" ou programme similaire», où André Dagenais représenterait le Centre et serait accompagné de Guillet, si Radio-Canada «accepte deux délégués». Guillet avait l'expérience de la radio et de la télévision, milieu où il travaillait. Radio-Canada accepte que Guillet et Dagenais passent à l'émission du 8 novembre de «Carrefour»<sup>45</sup>. De même, «le Conseil prie Alexandre Guillet de profiter de sa participation au programme "Prise de bec", le 18 novembre, pour faire la meilleure propagande possible au C.I.N.» Effectivement, Guillet et Dagenais ont participé à l'émission «Carrefour» et se sont bien acquittés de leur tâche, au dire de Jacques Lamarche<sup>46</sup>.

---

44. PV, 27 oct. 1956.

45. Lettre au directeur de Radio-Canada, 29 oct. 1956 (copie); lettre à Gilles Marcotte, 3 nov. 1956 (copie).

46. Jacques-A. Lamarche à Rumilly, 9 nov. 1956.

Le projet de conférence publique donnée par Marcel Clément n'ayant pu se réaliser, Barbeau et Guillet proposent d'inviter François-Albert Angers. Ce serait la première manifestation publique du Centre. Albert Roy est chargé de communiquer avec Angers:

Votre prestige de compétence et d'indépendance nous serait des plus précieux en cette occasion, et nous sommes d'avis qu'il ne saurait y avoir de meilleure autorité que vous pour entretenir nos membres et leurs amis de la «primauté du Québec».

Nous espérons que vous pourrez accepter cette demande et que votre participation à notre assemblée sera la première manifestation d'une étroite collaboration soutenue entre la Ligue d'Action Nationale et le C.I.N.

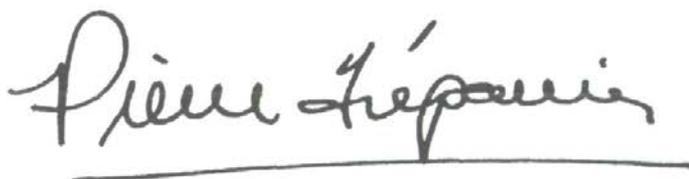
En vous remerciant à l'avance, nous vous prions d'agréer [...] l'expression de notre estime et de notre désir d'œuvrer avec la Ligue d'Action Nationale au service du Canada français.<sup>47</sup>

Mais Angers déclinera l'invitation, comme d'ailleurs Michel Brunet, qui avait été aussi pressenti. Le procès-verbal commente ainsi ces difficultés: «La semi-terreur où les intellectuels sont plongés à l'idée de se manifester sous l'égide d'une organisation classée à droite, alors qu'ils s'affichent sans inconvénient sous l'égide des organisations de gauche, montre combien une réaction était urgente.»

Tels sont les débuts modestes du Centre d'information nationale, un regroupement d'intellectuels de la droite nationaliste. Ces intellectuels avaient en commun l'antigauchisme et le nationalisme, mais, dans les deux cas, d'intensité variable selon les individus. Ces derniers se différenciaient aussi par les convictions religieuses sans compter que l'éventail des âges mettait au coude à coude trois générations, avec les inévitables écarts de mentalité et de sensibilité. Mais les points

47. Roy à François-Albert Angers, 7 nov. 1956.

d'accord étaient nombreux. Anatole Vanier, qui avait appartenu aux premiers contingents de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, ne pouvait qu'avoir de la sympathie pour les jeunes de l'Association de la jeunesse canadienne-française. Comme c'est Robert Bumilly qui a fait office de rassembleur et d'animateur principal, j'ai insisté sur l'inspiration et les motivations de son initiative. L'impression reste que, pour lui, le combat antigauchiste avait préséance sur la lutte nationaliste; pour d'autres, ce pouvait être l'inverse, mais personne ne dissociait les deux. Le Centre est resté actif jusqu'en 1962, après quoi les procès-verbaux sont muets. L'analyse de son activité et de ses prises de position permettra d'étayer la thèse que, au-delà de la simple réaction au «réseau gauchiste», prenait forme en son sein un projet de modernité québécoise qu'il n'est peut-être pas exagéré de qualifier de Révolution tranquille de droite. En tout cas, le rôle du Centre dans l'émergence de l'indépendantisme contemporain paraît incontestable. Et ce n'est pas une des moindres ironies de l'histoire que de constater que le séparatisme québécois, d'abord né dans le cabinet de travail de l'ultramontain Jules-Paul Tardivel, puis rénové par l'Alliance laurentienne de Raymond Barbeau, s'est délesté, à partir du milieu des années 1960, de son héritage catholique et traditionaliste — au point de rougir de la référence essentielle à l'ethnicité — pour aboutir à l'échec que l'on sait. Une fois adopté le modèle de la modernité social-démocrate et laïque, la nation se mettait à la même heure que le reste de l'Occident, mais au prix d'un appauvrissement de l'identité nationale, dont l'originalité ne trouvait plus à s'investir que dans la langue, rempart bien fragile. Mais était-il au pouvoir de quiconque de renverser le courant? Rétrospectivement, on a peine à s'imaginer que les intellectuels du Centre d'information nationale aient osé, un seul instant, caresser le rêve fou de suspendre, comme Josué, la course du soleil.



Pierre Trépanier

---